

Le bulletin du désarmement

Un exposé des activités
nationales et internationales
en matière de désarmement
et de contrôle des armements

L'ONU convoque une 3 ^e Session extraordinaire sur le désarmement	1
Colloque sur la vérification	3
Déclaration du très honorable Joe Clark à la SENUD III	4
Le groupe consultatif se penche sur la SENUD III	6
Le Canada contribue au maintien de la paix	7
Le Sommet de Moscou favorise le contrôle des armements et le désarmement	9
Selon de récents sondages, le gouver- nement et le public partagent les mêmes préoccupations	11
Consultations bilatérales sur le contrôle des armements et le désarmement depuis 1987	12
Rencontre internationale de médecins à Montréal	13
Allocution de l'Ambassadeur de Montigny Marchand à la Conférence sur le désarmement	14
Succès à la Commission du désarmement des Nations Unies	16
L'ONU convoque une réunion d'experts sur la vérification en URSS	17
Le Canada adhère au Traité sur l'Antarctique	18
Nominations à l'ICPSI	18
Participation du Canada à la Conférence d'ONG australiennes sur la vérification ...	19
Publications récentes du ministère des Affaires extérieures	19
Subventions et contributions versées par le fonds du désarmement au cours de l'année financière 1988-1989	20

Le *Bulletin du désarmement*, publié périodiquement par la Direction du contrôle des armements et du désarmement, du ministère des Affaires extérieures, a pour but d'informer le public canadien au sujet des questions touchant le contrôle des armements et le désarmement. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez adresser vos demandes comme suit : Rédacteur en chef, *Bulletin du désarmement*, Division du contrôle des armements et du désarmement, Ministère des Affaires extérieures, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2.
ISSN 0715-7126

This publication is also available in English.

L'ONU convoque une 3^e Session extraordinaire sur le désarmement



Des représentants d'organisations non gouvernementales présentent une pétition à l'appui de SENUD III.

Photo ONU 171795/Saw Lwin

La troisième Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement (SENUD III) s'est tenue du 31 mai au 25 juin 1988 à New York. Après quatre semaines de délibérations, les États participants n'ont pu s'entendre sur un document final. Pourquoi en a-t-il été ainsi ? Faut-il considérer cette conférence de quatre semaines comme un échec ? Dans les pages qui suivent, on tentera de répondre à ces questions et de fournir une brève analyse de la session extraordinaire.

Préparation

Le gouvernement canadien a préparé activement la SENUD III. Après la déception causée par l'échec du Comité préparatoire, qui n'a pu se mettre d'accord sur un document qui aurait pu servir de base aux travaux de la session extraordinaire, le Canada a fait des démarches auprès de 45 pays de toutes les régions en pressant leurs gouvernements de déployer des efforts particuliers pour que la session extraordinaire aboutisse à une heureuse conclusion. Le Canada

insistait notamment sur l'importance d'adopter une approche coopérative, de maintenir la flexibilité, de chercher des terrains d'entente et d'éviter la polarisation.

Le gouvernement a en outre convoqué les 50 membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements à une réunion consacrée à cette question, qui s'est tenue à Ottawa en avril dernier. Le Groupe a présenté une vaste gamme de recommandations, dont beaucoup avaient déjà été, ou ont été par la suite, intégrées dans la position du gouvernement à l'égard de la SENUD III (voir le *Bulletin du désarmement* du printemps 1988 pour plus de précisions à ce sujet).

Déroulement des travaux

La SENUD III a commencé en grande pompe, en présence de représentants de plus haut niveau que ceux de la SENUD I, en 1978, ou de la SENUD II, en 1982. Outre la déclaration du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, 23 chefs d'État et de gouver-